

Communiqué de presse

Evry, le 29 septembre 2020

Motion des CCI de l'Arc Sud du bassin parisien et de Paris Ile-de-France : pour une reprise totale et rapide du trafic aérien passager à Orly !



Les CCI de l'Arc Sud du bassin parisien – CCI Essonne, Seine-et-Marne, Loiret et Eure-et-Loir – et la CCI Paris Ile-de-France – CCI Val-de-Marne, Hauts-de-Seine et Yvelines – soutiennent une reprise au plus vite du trafic aérien passager sur la plateforme aéroportuaire d'Orly.

Les restrictions aux voyages et les précautions sanitaires liées à la pandémie de coronavirus ont frappé de plein fouet le secteur aérien avec pour conséquence l'arrêt du trafic passager depuis l'aéroport d'Orly depuis le 31 mars et une reprise très partielle du trafic passager annoncée à partir du 26 juin.

Un impact sur la dynamique territoriale de l'Arc Sud du bassin parisien

Bénéficiant d'une situation géographique exceptionnelle, l'aéroport d'Orly constitue la seconde plateforme aéroportuaire de France avec 31,8 millions de passagers accueillis en 2019. Elle vient de bénéficier d'investissements conséquents de la part d'ADP avec la reconfiguration de l'aéroport, notamment suite à la réalisation du terminal de jonction en 2019. L'amélioration de ses accès dans les prochaines années, aussi bien routiers (parcs de stationnement) qu'en transport en commun (lignes 14 et 18) et en TGV (gare TGV à Pont de Rungis) renforcera encore son attractivité.

Aussi s'agirait-il de ne pas casser la dynamique impulsée par l'aéroport de Paris-Orly depuis maintenant plusieurs années.




La présence d'un aéroport international de la taille d'Orly au sud de l'agglomération parisienne participe en effet à la compétitivité des territoires de l'Arc Sud du bassin parisien et au maillage aéroportuaire du territoire. La plateforme contribue également à l'attractivité des nombreux clusters de dimension internationale tels que Paris-Saclay, Systematic Paris Région, Mov'eo, Medicen, Cosmetic Valley de par la connectivité aérienne directe, importante et diversifiée qu'elle apporte.

De ce fait, au-delà de l'impact sur la situation économique du bassin d'emploi d'Orly, principal pôle d'activités du sud-francilien avec ses 157 000 emplois, c'est toute la dynamique de l'Arc Sud du bassin parisien qui pourrait se trouver enrayée du fait d'une sous-exploitation de l'aéroport de Paris-Orly.

Réorganisation du trafic aérien

Les CCI de l'Arc Sud du bassin parisien et la CCI Paris Ile-de-France expriment leur plus grande inquiétude concernant la réduction « drastique » des vols intérieurs d'Air France pour lesquels existerait une alternative ferroviaire en moins de 2 h 30. Cette mesure ne manquera pas en effet d'être dommageable pour le monde économique dans la mesure où un aller-retour dans la même

Contact presse : Jérôme Onado, T. 01 60 79 90 05 ou 06 45 99 31 38 j.onado@essonne.cci.fr

Suivez la CCI Essonne sur les réseaux sociaux :   

CCI Essonne – 2 cours Monseigneur Romero – CS 50135 – 91004 Evry Cedex – www.essonne.cci.fr

journée pour un rendez-vous d'affaire dans une des villes concernées sera dorénavant difficilement envisageable.

Elles appellent toutefois de leurs vœux que les créneaux qui pourraient ainsi se libérer du fait de ce report de trafic passager soient répartis au bénéfice de destinations internationales à forte valeur ajoutée vers l'Europe, l'Asie ou l'Amérique du Nord.

Les CCI de l'Arc Sud du bassin parisien et la CCIR Paris Ile-de-France se prononcent contre :

- la sous-exploitation des capacités d'Orly et de fait, des conséquences que cela pourrait avoir sur l'activité.

Les CCI de l'Arc Sud du bassin parisien et la CCIR Paris Ile-de-France se prononcent pour une réouverture au plus vite de l'aéroport d'Orly au trafic passagers pour :

- faire regagner à Orly son rôle de plateforme aéroportuaire de premier plan qu'il détenait avant la crise sanitaire,
- assurer un accès aux territoires de l'Arc Sud du bassin parisien et de l'Ile-de-France de façon à conforter l'attractivité de l'écosystème économique de ce territoire aux plans national et international,
- préserver les emplois et les activités aujourd'hui touchés directement ou indirectement par la fermeture d'Orly.